
*Direction des affaires économiques
et internationales*

Rectificatif à [la circulaire n° 2000-38 du 23 mai 2000](#) relative à divers indices et index : ingénierie, produits de marquage routier, transport routier, végétaux et graines, bâtiment

NOR : *EQUE0010082Z*

Dans le *B.O.* n° 11 du 25 juin 2000, page 32 : index bâtiment.

Au lieu de : « valeur de l'indice salaire national (base 100 : octobre 1979) du mois de septembre 1999 (320,5) utilisée pour le calcul des index BT du mois d'octobre 1999. »

Lire : « valeur de l'indice salaire national (base 100 : octobre 1979) du mois de janvier 2000 (324,7) utilisée pour le calcul des index BT du mois de février 2000. »